

E FOOT 38

PV N° 365



du jeudi 16 Novembre 2017



SAISON 2017-2018

Journal officiel du District de l'Isère de Football



L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

Table des Matières

Cette Semaine :

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE . 3
COMITE DE DIRECTION 4
BUREAU..... 7
SECRETARIAT ADMINISTRATIF 8
COMMISSION D'APPEL 10
COMMISSION DELEGATIONS..... 13
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION .. 15
COMMISSION DES ARBITRES 16
COMMISSION FOOT ENTREPRISE..... 20
COMMISSION FUTSAL 22
COMMISSION DES REGLEMENTS..... 25
COMMISSION FEMININES 28
COMMISSION SPORTIVE 30
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS 32
COMMISSION TECHNIQUE 34

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES





**ASSEMBLEE GENERALE HIVER OU
FIN D'ANNEE
SAISON 2017/2018**

**SAMEDI 2 DECEMBRE à 9h00
« TREMPLIN SPORT FORMATION » (ex CREPS)
Domaine de la Brunerie
180, boulevard de Charavines
38500 VOIRON**

ATTENTION CETTE PARUTION TIENT LIEU DE CONVOCATION

ORDRE DU JOUR

A PARTIR DE 7H45

Pointage et signature des listes de présence par les représentants des clubs

A 9H00

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire:

Allocution de Monsieur le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football ou son représentant

Allocution de Michel MUFFAT- JOLY Président du District

1. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale « Eté » du vendredi 30 juin 2017 à GRENOBLE.
2. Election Membre Comité Direction
3. Approbation des comptes de l'exercice 2016-2017 clos le 30 juin 2017
4. Rapport du commissaire aux comptes
5. Présentation et vote des tarifs du District ainsi que le budget prévisionnel de la saison 2018/2019
6. Etude des vœux présentés par les clubs, les Commissions et le Comité Directeur du District
7. Questions diverses : pour être étudiées, celles-ci devront parvenir par écrit au Secrétariat du District pour le 2 novembre 2017

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros).

De plus il est précisé (article 12.3 des statuts du District) que le représentant du club est son Président qui doit être muni de sa licence. En cas d'empêchement, de celui-ci, il peut être remplacé par un membre licencié majeur du club, muni lui même de sa propre licence et d'un pouvoir de son Président (modèle sur PV ou sur le site).

Il est précisé que cette Assemblée Générale d'Hiver ou fin d'année concerne **TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)**



COMITE DE DIRECTION

Réunion du 10 novembre 2017
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENCE

Mr. GIROUD GARAMPON

EN MISSION :

Mr. MUFFAT- JOLY

PRESENTS

MM. AGACI - BALDINO – BOUAT – BOULORD – CHASSIGNEU - CICERON – DA CUNHA VELOSO - ISSARTEL – LOUIS - MALLET - MAZZOLENI – MONIER – MONTMAYEUR - RAYMOND - SOZET - TRUWANT – VEYRIER

EXCUSES

MM : BOURGEOIS – DENECHERE - KODJADJANIAN - SCELLIER- VACHETTA

ASSISTE

Mme BELOT

Séance ouverte à 18h00

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 13 OCTOBRE 2017

Approuvé à l'Unanimité

2 – COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Carte de remerciements de la Famille Sabatino pour le soutien du district suite au décès du frère de Joseph Sabatino (membre de la CDA et du Statut de l'arbitrage).
- Ville de Sassenage, invitation le 11 novembre à la commémoration du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice 14-18. J. Louis représentera le District.
- Stade Chabonnais, invitation le vendredi 1^{er} décembre pour sa traditionnelle « soirée partenaires », MM Giroud Garampon, Boulord, Ciceron représenteront le District.
- Invitation de Seyssinet pour la rencontre du 7eme Tour de la Coupe de France Seyssinet - Bourg en Bresse Peronnas club de Ligue 2. Remerciements.
- Invitation de St Geoire en Valdaine pour leur 25^{ème} Foire aux vins et produits de terroir les 18 et 19 novembre 2017. MM Giroud – Garampon et Boulord représenteront le District.
- FC d'Anthon, Courier de démission de Mr Joguet Philippe, Président du club.
- Courier de La Tour st Clair – Affaire Cruas- Pris connaissance

- 3 - CATEGORIES D'AGE PAR COMPETITION DISTRICT

Présentation du Tableau conçu par Marc mallet :

	COMPETITIONS DANS LAQUELLE IL OU ELLE PEUT JOUER											
	U10 / U11	U13	U13 F	U 15	U 15 F	U 17		U19				
U10 et U10F	OUI											
U11 et U11F	OUI											
U12		OUI		OUI ^{4 et 1}								
U12F	OUI	OUI	OUI	OUI ^{4 et 1}	OUI ^{4 et 1}							
U 13		OUI		OUI ¹								
U13 F		OUI	OUI		OUI							
U14				OUI								
U 14 F		OUI	OUI	OUI	OUI							
U15				OUI		OUI						
U15 F			OUI	OUI	OUI		OUI ¹					
U16						OUI						
U16 F				OUI ²			OUI			OUI ¹		
U 17						OUI			OUI ⁴			
U17 F							OUI			OUI ¹		
U18								OUI	OUI ³			
U18 F							OUI			OUI		
U19								OUI	OUI			
U19 F										OUI		
U20												
Seniors									OUI			
Seniors F										OUI		
Vétérans									OUI		OUI	
Vétérans F										OUI		

¹ possibilité de 3 joueurs(euses) au maximum

² joueuses appartenant au pôle espoir ou pôle France

³ surclassement

⁴ double surclassement obligatoire

⁵ possibilité de 3 joueurs en D2 et championnat uniquement

Tableau validé par le Comité de Direction



1- CANDIDATURES MEMBRES COMITE DE DIRECTION

NOM - Prénom	Club - District
BEN EL HADJ SALEM Zyed	AC SEYSSINET
BRAULT Annie	Commissions Sportive – Féminines - Ethique
DIANTÉTÉ Omar	ES MANIVAL
DIMITRI Giuseppe	FC TIGNIEU JAMEYZIEU
MAUGIRON Claude	ES MANIVAL – Commission Sportive

Après contrôle de la commission de surveillance des opérations électorales, ces 5 candidatures ont été validées.

2- PRESENTATION DES FINANCES PAR J.RAYMOND

Présentation du Bilan, des tarifs et du budget prévisionnel par Jacky RAYMOND, Trésorier, qui annonce qu'aucune hausse de tarif ne sera appliquée pour la saison 2018-2019.
Adopté par le Comité de Direction.

Présentation aux clubs à l'Assemblée Générale du 2 Décembre 2017 au TSF Voiron.

3- ETUDE DES VŒUX

Laurent Mazzoleni Président de la commission Juridique, présente les vœux des clubs et des commissions du district.

Long débat des membres présents sur certains vœux

Le détail des vœux et l'avis du Comité de Direction sont présentés sur le PV spécial AG.

4- QUESTIONS DIVERSES

- JM. Boulord demande si nous devons continuer à faire figurer le nom de M. Odier en commission des Règlements alors que ce Monsieur n'est jamais venu.

Le Comité de Direction décide à l'unanimité de retirer ce membre de la commission.

- P. Monier remercie les quelques personnes l'ayant contacté pour le décès de son beau-père. Le comité déplore ne pas avoir reçu l'information et lui présente ses condoléances
- J. Issartel, Demande si il est possible de désigner des arbitres en féminines à 8. Hervé Giroud-Garampon informe qu'un nouveau règlement de la CRA précise qu'un arbitre ne peut plus arbitrer 2 fois la même journée, dès lors il est difficile de désigner des arbitres sur le foot à 8 au détriment du foot à 11 D5 voire D4.

J Issartel demande si de temps à autre il est possible de désigner des arbitres pour le foot à 8 féminin le matin et non pas de tous les désigner pour la catégorie D5 jouant l'après-midi.

Il n'y a plus de questions,

H. Giroud-Garampon clôture le Comité de Direction.

Fin de séance 22h30

BUREAU

REUNION DE BUREAU DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017

Présents : MM. MUFFAT- JOLY - GIROUD-GARAMPON - TRUWANT – RAYMOND - BOUAT – LOUIS – MALLET
- MONTMAYEUR - DENECHERE

ARBITRES OFFICIELS

Le Bureau nomme « arbitres officiels » les arbitres suivants :

MM BOUZOUZOU Hazid – DAPPEL Didier – EL AKRICHE Bechir – FEBUSSE Florian – FERKANE Ahmed – LOURO Mickael – MARTEN Alexandre – NOBILE Antony – PILLITTERI Kévin – SAIDA Kamel - SEHAYEK Hedi



S ECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 14 NOVEMBRE 2017

Assemblée Générale d'Hiver 2017

L'Assemblée Générale d'Hiver du district aura lieu le 2 décembre 2017 au TSF – Voiron

Vous retrouvez sur notre site internet les premiers documents nécessaires à l'Assemblée.

(<https://isere.fff.fr/simple/assemblee-generale-dhiver-2017/>)

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

TRESORERIE
RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces

FORFAIT GENERAL Seniors Du 9 Novembre 2017 Amende 90 €		ST HILAIRE COTE VILLEFONTAINE	U15A8 U13D4
ETOILE FUTSAL FONTAINE	FUT	NON SAISIE DE RESULTATS FOOTCLUBS Du 6-12 Novembre 2017 Amende 11 €	
FORFAIT GENERAL U13 Du 13 Novembre 2017 Amende 68 €		DOLOMIEU FC2A	U13D4 U15FA8
FARAMANS	U13	FUTSAL PONT DE CLAIX NUXERETE	FUTD1 FUTD2
FORFAIT JOURNEE Du 23 Septembre 2017 Amende 32 €		GRENOBLE ENERGIE SPORT SA8EN FASSON	SA8EN
ECHIROLLES SURIEUX	U15D3	FM NON RETOURNEE Du 30 Octobre 2017 Amende 75 €	
FORFAIT JOURNEE Du 11-12 Novembre 2017 Amende 32 €		BELLEDONNE M.	ENTA11
ST LATTIER	D6	FM INCOMPLETE Du 6 Novembre 2017 Amende 25 €	
TURCS VERPILLIERE	D6		
ST GEORGES COMMIERS	D6		
ANTHON	FEMA8	ASPTT 2	ENTA11
VINAY	U17D2		
ECBF	U15D3		

CORRESPONDANCES
TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : COULOIGNER A. – TREVISAN A. – MOUELLEF Y. – IZEAUX – MESPLES T. – BOUCHAKOUR A. – ZIDOURI N. – NIBBIO R. – DJEGHDIR M. – MORE C. – BERRABHA A. – LANGLOIS J. – TREVISAN N. – NASRI R. – NIVOLAS – BOUZOUZOU H. – CUSANNO S. – MAREY A. – AS GRESIVAUDAN – LARUE K. – GIROUD M. – VIVIER P. – 2 ROCHERS – AMIRECHE S.

APPEL : METROPOLITAINS - LAURAFoot

REGLEMENTS : METROPOLITAINS – ECHIROLLES SURIEUX – CHIRENS – LAURAFoot – MORE C. – ST SIMEON DE BRESSIEUX – ISLE D'ABEAU – TOUVET TERRASSE.



COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 14/11/2017

Président : M. VACHETTA.

Présents : R. NODAM (secrétaire) Y. DUTCKOWSKI, V. SCARPA, G. DENECHERE, J. LOUIS, R. GUEDOUAR.

CONVOCATION

DOSSIER N° 09 : Appel du club de NIVOLAS – VERMELLE de la décision de la commission de discipline prise le 07/11/2017 parue le 09/11/2017 PV N° 364.

MATCH: VEZERONCE-HUERT / NIVOLAS VERMELLE – SENIORS – D 3 -POULE C DU 29 /10 /2017.

L'audition aura lieu le Mardi 28/11/2017 à 19h00.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels seront convoqués par leur boite mail.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 14/11/2017

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N°04 : Appel du club de L'UO Portugal de la décision de la commission des règlements prise le 17/10/2017 parue le 19/10/2017 PV N° 361.

MATCH : GIERES / UO Portugal – SENIORS – D 3 – POULE A DU 30/09/2017.

La commission confirme la décision de la commission des règlements.

APPEL DISCIPLINAIRE

AUDITION DU MARDI 14/11/2017

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N°06 : Appel du club de CVL 38 de la décision de la commission de discipline prise le 24/10/2017 parue le 26/10/2017 PV N° 362.

MATCH : BILIEU / CVL 38 – SENIORS – D 3 – POULE D DU 15/10/2017.

La commission confirme la décision de la commission de discipline.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 07/11/2017

NOTIFICATION DE DECISION

DOSSIER N°05: Appel du club de FROGES FOC, de la décision de la Commission des règlements prise en sa séance du 24/10/2017, parue le 26/10/2017. PV N°362.

Composition de la Commission d'Appel du District :

Président : H. GIROUD-GARAMPON.

Présents : G. BISERTA (Secrétaire), R. NODAM, Y. DUTCKOWSKI, J. LOUIS, R. GUEDOUAR, J. M. KODJADJANIAN.

En présence de :

- Mr. KHENNINE Abdelmalek président du club de FROGES FOC.
- Mr. GRECO Alberto trésorier du club de FROGES FOC.
- Mr. BOULORD Jean-Marc Président de la commission des règlements.

Après rappel des faits et de la procédure, l'appelant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition. Les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

– Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

Qu'il est recevable :

– Considérant que le club de FROGES FOC, interjette appel de la décision de la Commission des règlements prise en sa séance du 24/10/2017, parue le 26/10/2017. PV N°362 : mise hors compétition du club de FROGES FOC pour non-paiement de trésorerie

Après lecture du courrier du club de FROGES FOC:

- Considérant que Mr KHENNINE Abdelmalek président du club de FROGES FOC demande la clémence de la commission, peu de personne au club maîtrise l'informatique et seulement deux dirigeants pour s'occuper du club.
- Considérant que Mr GRECO Alberto trésorier du club de FROGES FOC précise qu'un décès dans sa famille et des problèmes personnels l'ont perturbé, qu'il a négligé le club et l'administratif du club.
- Considérant que malgré ce dysfonctionnement au sein du club, celui-ci ne s'est jamais manifesté au district de l'Isère pour solutionner ce problème administratif de trésorerie.
- Considérant que Mr BOULORD Jean-Marc président de la commission des règlements rappelle l'article 17-3 «procédure et sanctions » des règlements généraux du district de l'Isère. Que le club a été averti par plusieurs PV et par une mise en demeure adressée au président du club le 13/10/2017 de la situation du club et de la date du dernier délai de paiement, ce qu'il n'a pas respecté.
- Considérant que la commission des règlements a fait paraître par :

PV N° 357 du 21 septembre 2017 les clubs non à jour de trésorerie au 17 Juillet 2017 : **Figure le club de FROGES FOC.**

PV N° 358 du 28 septembre 2017 les clubs non à jour de trésorerie au 15 septembre 2017 : **Figure le club de FROGES FOC.**



PV N° 365 **JEUDI 16 NOVEMBRE 2017**

Rappel par PV N° 359 du 05 octobre 2017, **PV N°360** du 12 octobre 2017, les clubs non à jour de trésorerie au 15 septembre 2017 et les points de pénalité : **Figure le club de FROGES FOC.**

PV N° 361 du 19 octobre 2017 des clubs non à jour de trésorerie au 15 Septembre 2017 : **RAPPEL que** 6 semaines après l'émission du relevé de compte initial que le club en défaut de paiement a une semaine après une dernière mise en demeure pour régulariser sa situation, à défaut de paiement il est suspendu au sens de l'article 231 des règlements généraux de la FFF: **Figure le club de FROGES FOC.**

Que par PV N° 362 du 26 octobre 2017 le club de FROGES FOC n'ayant pas réglé sa situation celui-ci a été suspendu au sens de l'article 231 des règlements généraux de la FFF.

Que des mails du district de l'Isère « trésorerie non à jour » ont été envoyés au club de FROGES FOC par la boîte mail du club le :

18/09/2017 non ouvert.

04/10/2017 ouvert par le club le 06/10/2017.

13/10/2017 ouvert par le club le 18/10/2017 et le 25/10/2017.

Une MISE EN DEMEURE adressée le **13/10/2017** à Mr KHENNINE Abdelmalek président du club récapitulatif

Les courriers électroniques avec AR du 18/10/2017, du 04/10/2017.

Que le délai de paiement de la mise en demeure était fixé au 20/10/2017.

– Considérant que la boîte mail du club de FROGES FOC a été ouverte le 06/10/2017, qu'un courrier adressé au président le 13/10/2017 laissait un délai au club pour régler sa dette avant le 20/10/2017.

– Considérant que le club de FROGES FOC a réglé sa dette le 26/10/2017 soit six jours après l'expiration du dernier délai.

Par ces motifs :

La Commission d'Appel confirme la décision de la commission des règlements, mise hors compétitions des équipes du club de FROGES FOC pour non-paiement de trésorerie, Date de prise d'effet le 20/10/2017.

Les frais de procédure du dossier de la commission d'appel (98€) sont à la charge du club de FROGES FOC.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, dans un délai de 7 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Le Président de séance
Hervé GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
Gaëtan BISERTA

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06.33.54.57.25

MEMBRES : BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC, DENECHERE GILLES

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

Indisponibilités :

BUOSI Bernard	Du	25/11/2017 02/12/2017	au	25/11/2017 02/12/2017
MONTMAYEUR Marc	Du	19/11/2017 09/12/2017	au	19/11/2017 10/12/2017
DENECHERE Gilles	Du	18/11/2017 09/12/2017	au	19/11/2017 10/12/2017
COTTIER Raphael	Du	09/12/2017	au	09/12/2017

MODIFICATION DESIGNATIONS :

Dimanche 12 Novembre				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
D3 Poule B	IZEAUX	TUNISIENS SMH	CICERON Fabien	Caisse de Péréquation

L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 365 JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

DESIGNATIONS :

Samedi 18 Novembre				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U19 D1	CROLLES	GROUPEMENT SUD DAUPHINE	COTTIER Raphael	Frais aux 2 Clubs
D2 Poule A	BALMES NORD ISERE	MARTINEROIS	BLANCHEFLEUR Bernard	Caisse de Péréquation
D4 Poule B	LA MURETTE 2	SAINT CASSIEN 2	REMLI Amar	Caisse de Péréquation
D6 Poule B	MOIRANS	USVO	HUGOT Daniel	Frais au Club de Moirans
D1	FC2A	CREYS-MORESTEL	CICERON Fabien	Caisse de Péréquation

Dimanche 19 Novembre				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
D3 Poule C	FC COLLINES	NIVOLAS VERMEILLE	BECHET Patrice	Frais au Club de Nivolos
D1	SAINT ANDRE LE GAZ	ISLE D ABEAU	BUOSI Bernard	Caisse de Péréquation
D3 Poule D	UNIFOOT	CVL 38	BOULORD Jean Marc	Frais au Club de CVL 38

Samedi 25 Novembre				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U19 D2 Poule A	EYBENS 2	GIERES	DUTCKOWSKI Yohan	Frais aux 2 Clubs

Dimanche 26 Novembre				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
D3 Poule C	FOUR	BEAUVOIR	BALDINO Cataldo	Caisse de Péréquation
D3 Poule C	FORMAFOOT	COLLINES	MORE Claude	Caisse de Péréquation
D4 Poule D	VEZERONCE 2	LES AVENIERES	BLANCHEFLEUR Bernard	Caisse de Péréquation

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion du mardi du 14 Novembre 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR, EL GHARBI

COURRIERS

Vallée du Guiers suite au match D2 contre Asp Bourgoin. Le courrier est entre les mains de la commission des arbitres

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Concernant les compétitions de district, nous rappelons à l'ensemble des clubs qu'un vice-président est désigné tous les week end afin d'assurer une permanence téléphonique et que si nécessaire ce dernier vous orientera vers la seule personne habilitée à autoriser une feuille de match papier M. Marc MALLET. Les personnes de permanence de la ligue n'ont pas compétence pour répondre aux problèmes du district.

BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors et jeunes est à jour au PV numéro 365 sur le site onglet de la commission

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 364 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations

CONCERTATION

La commission recevra **le 28 Novembre à 18h 30** les clubs de Jarrie Champ et de Mistral pour préparer la rencontre en U15 du 09 Décembre 2017

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Les listes seront validées et donc prises en compte dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée. Les vignettes papier n'existent plus et la validation de votre liste sera publiée par le seul pv.

Listes validées au 14 novembre : Four, St Hilaire de la Cote, Asieg, Entente Foot Etangs, Ver sau, Domarin, Vinay, Beauvoir Royas, Miribel, Estrablin, Manival, Miribel, Moirans, St Joseph de Rivière, La Sure, Tignieu, Unifoot, St Lattier, Deux Rochers, Mos3r, St Martin d'Uriage, Sassenage, Beaucroissant, Vallée du Guiers,



PV N° 365 JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Dolomieu, Velanne, Goncelin, La Batie Montgascon ; Seyssinet, Chirens, vallée Bleue, Lauzes, Le Versoud, Vareze, St Paul De Varcès, Pont de Claix, Jarrie Champ, Biliou, St Geoire en Valdaine, Charvieu, Balmes Nord Isère, Vezeronce Huert, Lca, Chabons, Bourg d'Oisans, Creys Morestel, Collines, Formafoot Bièvre Valloire, Pays d'Alleverd , Beaurepaire, Asp Bourgoin, Seyssins, Notre Dame de Mésage, Sud Isère, La Batie Divisin, Flachères, St Quentin sur Isère, Asieg (2), allée de l'Hien, Artas Charantonay, St Siméon de Bressieux, Fontaine, Martinerois, Cessieu, Ecbf, Ro-Claix, Reventin, Miribel (2), Cassolard Passageois, Serezin de la Tour, Rives, Tullins, Corbelin, Pierre Chatel , Tunisiens SMH, Isle d'Abeau, valondras, Oyeu, Voreppe, St Georges de Commiers, Poncharra, Tullins (2), Izeaux, Voion-Moirans, Chatte, Veurey, Montferrat

Listes non validées : néant

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 14 Novembre 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Secrétariat : P. CALUORI

Présents : KODJAJANIAN JM. CHARLES J. VELOSO J.

Formation initiale entrée dans l'arbitrage 2018
Session 2018 : les Dimanches 7, 14 et 21 Janvier 2018 au DISTRICT DE L'ISERE à SASSENAGE

Formation initiale entrée dans l'arbitrage 2018

Session 2018 : les Dimanches 7, 14 et 21 Janvier 2018 au DISTRICT DE L'ISERE à SASSENAGE

RESERVE TECHNIQUE déposée par L'AS DOMARIN

Rencontre SENIOR D2B N° 19387987 du 29/10/2017 UO PORTUGAL/AS DOMARIN

Sur la forme : Cette réserve est recevable, car déposée auprès de l'arbitre par le capitaine

Plaignant Monsieur SOUBIELLE Hugo licence N°2598627863 en présence du capitaine adverse et de l'assistant concerné, avant la reprise du jeu.

Sur le fond : Après lecture des rapports en présence et alors qu'un but vient d'être marqué en faveur de DOMARIN, avant que le JEU NE SOIT REPRIS, l'arbitre est interpellé par l'assistant de l' U O PORTUGAL Monsieur LOURENCO José, qui lui précise que sur cette action le ballon était au préalable sorti en touche et que l'arbitre n'avait pas vu sa signalisation.

Donc c'est tout à fait réglementairement en conformité avec les lois du jeu que l'arbitre a décidé de NE PAS VALIDER CE BUT et de faire reprendre le jeu par la dite rentrée de touche.

La COMMISSION DES ARBITRES dit PAS DE FAUTE TECHNIQUE score ACQUIS SUR LE TERRAIN.

RESERVE TECHNIQUE déposée par L'AS TULLINS

Rencontre SENIOR D3B N°19388647 du 29/10/2017 ES IZEAUX / AS TULLINS

Sur la forme : Malgré le refus de signer le dépôt de la réserve par les deux personnes concernées (capitaine, assistant) de l'ES IZEAUX, la réserve déposée par le capitaine de l'AS TULLINS Monsieur SOUISSI Redwan licence N°2598631096 est RECEVABLE.

Sur le fond : 68' de jeu : Un chien dont on ne connaît pas le propriétaire divague sur le terrain. L'arbitre ARRETE le jeu et le GOAL de TULLINS Monsieur PEREZ GIRALDEZ J.B. prend celui-ci dans ses bras et le porte dans la buvette. Revenu dans son but, l'arbitre fait reprendre le jeu. Devant ce fait inhabituel à aucun moment l'arbitre n'a ENFREINT LES LOIS DU JEU. A AUCUN MOMENT cette manière de procéder et cet incident n'a INFLUENCE LE RESULTAT DE CETTE RENCONTRE.

La COMMISSION DES ARBITRES dit PAS FAUTE TECHNIQUE score ACQUIS sur le TERRAIN

A tous les Arbitres qui officient en D1 et D2

Ce qui doit être noté dans les règlements locaux depuis cette saison sur la FMI

Si les 2 éducateurs DESIGNES sont présents :

pour le club A, Mr X présent, pour le club B Mr Y présent

Si l'un des éducateurs DESIGNE est absent

Pour le club A Mr X présent, pour le club B Mr Y absent

Nous demandons :

la vérification de la présence physique de **l'éducateur désigné par le club** et dont la liste a été transmise à tous les arbitres par voie de mail et qui est reprise sur les PV 361 à 363 de la commission des règlements et non pas de nous dire qui est présent.

Ces formules doivent remplacer celle utilisée antérieurement : éducateurs présents

RAPPELS:

1) les arbitres NON DESIGNES pour une journée et DISPONIBLES sont AUTOMATIQUENT en RESERVE;

Si le JEUDI à J-3 vous n'êtes pas DESIGNES vous devez APPELER LE DESIGNATEUR au 0617146203.

2) Si vous êtes INDISPONIBLES moins de 48 H avant la rencontre vous devez APPELER au TELEPHONE le DESIGNATEUR

(SMS et E-MAIL sont INTERDITS) sous peine de suspension.

DOSSIER ARBITRES 2017/2018 :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2017/2018 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2017/2018).

MESSAGE IMPORTANT

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

Nouveau principe : un certificat médical est valable 3 saisons* (*sous réserve de respecter certaines conditions)
Licenciés concernés : Les joueurs amateurs, Les dirigeants (sauf dans le cas où la Ligue ne réclame pas le certificat médical)

Licenciés non concernés Les joueurs sous-contrats (professionnel, fédéral, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) Les entraîneurs (Technique régional, Technique National, Educateur Fédéral, Animateur Fédéral) **Les arbitres**



PV N° 365 JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2017/2018.
Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.
De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE

KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN

BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE

MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE

SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS DIVERS :

FFF / FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs

Mr MESPLES Thierry : Nous ne ferons pas de commentaire sur votre courrier...et ne pas mettre le CTDA comme destinataire.

Mr HAGLI Georges : Lu et noté

COURRIERS ARBITRES :

Mr A MAREY : courrier transmis au responsable trésorerie de la CDA, ce dernier prendra contact avec vous

Mr BOUJA Najib : Lu et noté

Mr AMIRECHE Safiedine : Lu et noté

Mr SAINT ALBIN Laurent : Lu et noté

Mr CORNU Royal : Lu et noté

Mr BERRABHA Abdelkader : Lu et noté

Mr FERRE Sébastien: Lu et noté

COURRIERS CLUBS :

US CORBELIN : Lu et noté. L'arbitre est seul juge pour constater la praticabilité d'un terrain et donc de faire jouer une rencontre tout en préservant l'intégrité physique des acteurs de celle-ci.

AS DOMARIN (Président) : Lu et noté

Groupement FC ISERE RHODANNIENNE : Lu et noté

OLYMPIC DE VILLEFONTAINE : Le responsable trésorerie de la CDA prendra contact avec vous.

US CORBELIN : La CDA ne vous donnera pas satisfaction.

VALLEE du GUIERS : Vos propos restent propres à votre analyse perso de la rencontre...

OUVERTURES / FERMETURES D'ENQUETES

Dossier 015/2017-2018 : Absence de l'arbitre officiel à la rencontre seniors D6 opposant AJA VILLENEUVE 2/ AS GRESIVAUDAN 2

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017

Présents : Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI, Xavier ROCHETTE.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

48. Ville de Grenoble : noté (terrains).

49. Touvet-Terrasse : noté (licences).

50. Métropolitains : noté (licences).

51. CEA 2 Grenoble : noté (coupe futsal-entreprise-loisir).

52. Belledonne : noté (licences).

53. CEA 1 ST vs GSE : noté (match remis).

54. ATSCAF 38 : noté (licences).

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Docs Arbitre / Annuaires / Annuaire Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : [Liste des correspondants Foot entreprise et Foot à 8 senior](#)

COUPE FUTSAL-ENTREPRISE-LOISIR

Phase qualificative. 2 dates sont proposées : samedi 13/01/2018 à St-Alban-de-Roche et samedi 20/01/2018 à Virieu.

Les plateaux débuteront vers 16h00 (horaires à confirmer en fonction du nombre d'équipes inscrites). Toutes les équipes engagées dans les compétitions foot à 11 entreprise et foot à 8 sénior et entreprise peuvent engager une (ou plusieurs) équipe(s). 1 équipe est composée de 4 joueurs + 1 gardien + 5 remplaçants maximum. Inscriptions et souhaits (choix de la date) à parvenir **pour le 05/12/2017** auprès la commission foot entreprise (de préférence par mail).

Finale. La finale de la coupe Futsal-Entreprise-Loisir aura lieu samedi 24 ou dimanche 25/02/2018 à Moirans.

CHAMPIONNAT. FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J05. GSE – CEA 1 ST.

Lundi 20/11/2017, 20h00. Espagnac, Grenoble.

J05. Air Liquide – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 20/11/2017, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J05. CD Varcès – Belledonne.

Lundi 20/11/2017, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

J05. ASPTT 2 ST – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 20/11/2017, 20h00. Montbonnot.

J05. Exempt : CEA 2 Grenoble.

CHAMPIONNAT. FOOT A 8. 2^{ème} phase

La 2^{ème} phase débutera le 27/11/2017. Les 2 poules (D1 et D2) seront établies mardi 21/11/2017 en fonction des classements à l'issue de la 1^{ère} phase (voir PV n° 359 du 05/10/2017). Pour des questions d'organisation, tous les résultats devront être parvenus pour le 20/11/2017.

COUPE DE L'ISÈRE. FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

A02. CEA 2 Grenoble – GSE.

Lundi 27/11/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

A02. ASPTT 1 La Poste – CEA 1 ST.

Lundi 27/11/2017, 20h00. Espagnac, Grenoble.

B02. CD Varcès – ASPTT 2 ST.

Lundi 27/11/2017, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

B02. Air Liquide – Belledonne.

Lundi 27/11/2017, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

B02. Exempt : ASPTT 3 Sifac.

COUPE DE L'ISÈRE. FOOT A 8

ERRATUM : En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, **une série de 5 tirs au but (et non 3)** sera nécessaire pour désigner le vainqueur. En cas de nouvelle égalité, un tir au but supplémentaire par équipe avec élimination directe.

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

1^{er} tour

Métropolitains 2 – Villeneuve.

Lundi 20/11/2017, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Energie Sports – USVO.

Lundi 20/11/2017, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer la semaine du lundi 20/11/2017

Touvet-Terrasse 2 – Fontaine Les Iles.

Métropolitains 1 – Martinérois.

Deux Rochers 1 – Eybens.

Fasson – Touvet-Terrasse 1.

Jarrie-Champ 1 – Poisat.

St-Martin d'Uriage – Deux Rochers 2.



COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017

Présents : LOUIS J, CARRETERO C

Excusée : M.J MUFFAT

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

Courrier :

Artas Charantonay FC : Lu et noté.

INFO :

La rencontre R.C.Virieu Futsal 1 / Espoir Futsal 38 1 nationale est reportée à une date ultérieure, en raison du 3° tour de la Coupe nationale Futsal (qui est prioritaire sur le championnat) dans laquelle R.C.Virieu Futsal et Espoir Futsal 38 sont toujours en lice.

La rencontre JOGA 3 / Nuxerete Fs 38 1 est avancée au Samedi 18/11/17 à 19h30 (Gymnase Reynies Bayard, Grenoble) en raison du 3° tour de la Coupe nationale Futsal (qui est prioritaire sur le championnat) dans laquelle Nuxerete Fs 38 est toujours en lice.

Futsal des Géants 1 / L'Isle d'Abeau 2 : le Jeudi 16/11/17 à 20h30 (Gymnase des saules, Grenoble).

La rencontre Etoile Futsal Fontaine / Futsal O. Rivois de la poule B comptant pour la journée 4 est reportée au lundi 20/11/17 à 20h30 (Gymnase Aristide Berges, Seyssinet).

Arrêt de l'équipe d'Etoile Futsal Fontaine jouant dans la poule A. l'équipe d'Etoile Futsal Fontaine jouant dans la poule B continue et joue ses matches à domicile le Lundi à 20h30 au gymnase Aristide Berges de SEYSSINET.

Le club Martinérois Futsal 2 évoluant dans la poule B a été mis hors compétition par décision de la Commission des Règlements pour raison de trésorerie.

MISTRAL F.C Grenoble : Suite à une erreur de frappe, le numéro de téléphone de Mr AOURAGH Mustapha est le 07-60-53-14-19 et non pas le 06.....19. Merci de nous en excuser.

Tous les clubs nommés ci-dessous doivent nous faire parvenir l'AOP de leurs gymnases qu'ils doivent se procurer auprès de leurs mairies ou nous les faire envoyer par leurs mairies par mail à l'adresse : futsal@isere.fff.fr ou district@isere.fff.fr avant le lundi 16/10/2017.

Passé cette date, plus aucune rencontre ne se jouera dans les gymnases concernés.

Pont de Claix Futsal 2. (Faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase)



Vie et Partage 2. (Faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase

Pour rappel : Championnat D1 Futsal et D2 Futsal : la date indiquée sur le calendrier prévisionnel est la date limite d'une journée de championnat (une journée de championnat se déroule du lundi au dimanche de la date limite indiquée).

Nous vous rappelons également que seules les personnes licenciées et inscrites sur la feuille de match sont autorisées à être sur le banc des remplaçants.

COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL U13, U15, U17 ET FEMININES SENIORS :

Les week-ends réservés pour cette compétition sont les week-ends du 07/01, 14/01 et 21/01/2018. Les finales départementales se dérouleront pendant les vacances de Février le 25/02.

Le club de futsal « ESPOIR FUTSAL 38 » à St Alban de Roche, met son gymnase à notre disposition pour le week-end du 13,14/01/2018.

Le club de futsal « RACING CLUB VIRIEU FUTSAL » à Virieu, met son gymnase à notre disposition pour le week-end du 20,21/01/2018.

Le club de « PONT DE CLAIX » à Pont de Claix, met son gymnase à notre disposition pour le week-end du 20,21/01/2018.

Le club de futsal « RACING CLUB ALPIN FUTSAL » à Moirans, met son gymnase à notre disposition pour les finales départementales le Dimanche 25/02/2018.

A ce jour, les équipes inscrites sont :

Catégorie U13

USVO, 2 équipes
F.O. Rivois, 1 équipe
F. des géants, 1 équipe
Mistral FC, 2 équipes

Catégorie U15

USVO 2 équipes

Catégorie U17

F.O. Rivois, 1 équipe

Catégorie Féminine Sénior :

Bourbre Asf, 1 équipe
Corbelin Us, 1 équipe
F.C.Voironnais 1 équipe
Grenoble Foot 38, 1 équipe
Vie et Partage, 1 équipe

Toutes les équipes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du DIF.

COUPES NATIONALE FUTSAL SENIORS :

Ces rencontres se dérouleront semaine 47 (du 20/11 au 26/11/17).

Equipes du District de l'Isère recevant :

R.C Virieu Futsal 1 / futsal Lac Annec
J.O.G.A 1 / Gaillard Futsal
Pont de Claix 1 / Chavanoz

PV N° 365 **JEUDI 16 NOVEMBRE 2017**

Equipes du district de l'Isère se déplaçant :

A.S. PTT Valence 1 / Nuxerete Fs 38 1
Le Bourget du lac 1 / Espoir Futsal 38 1
Seynod Futsal 1 / Moirans R.C. Alpin 1

COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL SENIORS

Tirage du tour de cadrage qui se jouera la semaine 46, effectué le mardi 07/11/17 par Léo joueur U11 du club de Sassenage (du 13/11 au 19/11/17).

O.N.Dauphiné 1 / F.O. Rivois 1 : le mardi 14/11/17 à 20h00 (Gymnase de l'alliance, St Georges d'Espéranche).
Vie et partage 2 / Pont de Claix Futsal 2 : Le Jeudi 16/11/17 à 20h45 (Gymnase Jean Vilar, Grenoble).
Arbre de Vie 1 / Seyssinet Ac 1 : Le Vendredi 17/11/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-jallieu).
Futsal des Géants 1 / L'Isle d'Abeau 2 : le Jeudi 16/11/17 à 20h30 (Gymnase des saules, Grenoble).

NOUVELLES APPELLATIONS POUR LES CHAMPIONNATS FUTSAL DE DISTRICT POUR LA SAISON 2017/2018 :

D1 Futsal (Excellence)

D2 Futsal (Promotion d'Excellence)

COORDONNEES DES RESPONSABLES DE CLUBS FUTSAL D1 ET D2 :

Espoir Futsal 38 : HERRERA Lionel : 06.11.49.79.75.
AS Domarin : NICAISE Yoland : 06.10.69.49.12.
Futsal Isle d'Abeau : BOURICHA Nourredine : 06.67.30.28.27.
Olympique Nord Dauphiné : LASSALLE Yoann : 06.51.21.58.85.
Futsal Racing Club Alpin : TALID Mohamed : 07.82.22.77.84.
Futsal O.Rivois : TEIXEIRA Manuel : 06.50.36.46.32.
J.O.G.A : ADLA Mehdi : 07.60.02.24.58. - FAYCAL Yadel: 06.03.03.86.25.

Racing Club Virieu Futsal: BORNE Charlelie: 07.68.33.05.02.
Futsal Etoile Fontaine: BENABDELOUAHAB Mohamed: 06.51.90.72.04.
Martinerois Futsal: TAAMALI Farid: 07.69.94.10.48.
Mistral F.C.Grenoble: AOURAGH Mustapha: 07.60.53.14.19.
Nuxerete Foot Salle 38: FABRY Guillaume: 06.60.10.88.87.
Pays Voironnais Futsal: EL MALHAOUI Younès : 06.34.10.54.02.
Seyssinet A.C: LAVAU Jérémy: 06.70.89.72.12. - MECHERI Hakim: 06.99.26.58.17.
Vie et Partage : ZEBBAR Younès : 06.30.29.19.60.
Arbre de Vie : ZENAINI Karim : 07.61.37.31.60.
Futsal Pont de Claix : YASSINE : 07.82.95.21.78.
Futsal des Géants : MAHROUG Zakaria : 06.60.66.19.24.

POUR RAPPEL, TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT LES RENCONTRES DOIVENT NOUS ETRE COMMUNIQUEES AU MOINS 15 JOURS A L'AVANCE PAR MAIL ET ETRE EN ACCORD AVEC LE CLUB ADVERSE.

Futsal D1 :

Penser : 1) à confirmer le lieu, l'heure et le jour à l'équipe qui vient jouer chez vous à confirmer votre présence à l'équipe qui vous reçoit

2) à confirmer à l'arbitre (si désigné) le lieu, l'horaire et le jour
Pour la suite du championnat, vous devrez consulter «footclubs» ou le site du DIF pour connaître les lieux et horaires des rencontres.

Futsal D2 :

Etoile Futsal Fontaine / Futsal O. Rivois de la poule B : le lundi 20/11/17 à 20h30 (Gymnase Aristide Berges, Seyssinet).

Penser : 1) à confirmer le lieu, l'heure et le jour à l'équipe qui vient jouer chez vous à confirmer votre présence à l'équipe qui vous reçoit

2) à confirmer à l'arbitre (si désigné) le lieu, l'horaire et le jour

Pour la suite du championnat, vous devrez consulter «footclubs» ou le site du DIF pour connaître les lieux et horaires des rencontres.

POUR RAPPEL, TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT LES RENCONTRES DOIVENT NOUS ETRE COMMUNIQUEES AU MOINS 15 JOURS A L'AVANCE PAR MAIL ET ETRE EN ACCORD AVEC LE CLUB ADVERSE.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 14 NOVEMBRE 2017

Présents : MM. BONO, BOULORD, CHAMBARD, GALLIN, HUGOT, REPELLIN, ROBIN, SEGHIER.
Excusés : MM .VITTONNE, PINEAU.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Il est IMPERATIF d'installer la version 3.5.1.0

COURRIERS

N °47 : DEUX ROCHERS 2 / TOUVET TERRASSE 2 – SENIORS A 8 – ENTREPRISE – POULE C – MATCH DU 16/10/2017.

TOUVET TERRASSE : suite à courrier du 13 Novembre : veuillez nous indiquer pourquoi la feuille de match n'a pas été remplie lors de la rencontre ?

Concernant la liste des joueurs notés sur votre mail, ces joueurs ont-ils bien participé à la rencontre ?

U.S.V.O. : U15-D3-POULE A – MATCH DU 28/10/2017 : la C.R. vous demande pour le lundi 13 novembre, la confirmation du résultat du match U15 –D3, US ABBAYE / U.S.V.O (score annoncé par ABBAYE : match nul 4-4 et non 3 – 5)

ECHIROLLES SURIEUX : U15-D3-POULE B – MATCH DU 23/09/2017 : la C.R. vous demande pour le lundi 13 novembre, la confirmation du résultat de votre match contre US JARRIE CHAMP (score annoncé par JARRIE CHAMP : forfait d'ECHIROLLES SURIEUX : merci de votre réponse : dossier transmis à la commission compétente.

ENTENTES

FEMININES U14 – U18

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
40	ST SIMEON DE BRESSIEUX	FOOTBALL CLUB DE BREZINS	LA COTE ST ANDRE (ajout)	ST SIMEON DE BRESSIEUX

DECISIONS

N°51: CHIRENS /RIVES 2 – SENIORS – D5 – POULEB – MATCH DU 12/11/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de CHIRENS pour la dire recevable :
Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de RIVES évoluant en D3, POULE B.
Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

Aucun joueur brûlé : (3 joueurs à 4 matchs).

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°52 : ISLE D'ABEAU / VALLEE DE LA GRESSE – SENIORS – D1 – POULE UNIQUE – MATCH DU 11/11/2017.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de ISLE D'ABEAU pour la dire recevable :
Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de VALLE GRESSE évoluant en REGIONAL 2, Poule E, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

Aucun joueur brûlé : (2 joueurs à 4 matchs, 1 joueur à 2 matchs).

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°53 : ST ANDRE LE GAZ / CORBELIN – SENIORS – D6 – POULE D – MATCH DU 12/11/2017.

Considérant l'article 200 des règlements généraux de la FFF,

Considérant l'Art. 8 « Enquêtes et sanctions » des R.G. du D.I.F. : « Le bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toute enquête ou établir toute expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District ».

Après vérification auprès du fichier informatique de la LAuRAFoot, il s'avère que le joueur du club de CORBELIN :
GUINET Arthur, licence enregistrée le 08/11/2017, qualifié le 13/11/2017, n'était pas qualifié à la date de la rencontre.

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité avec (-1 point), (zéro) but au club de CORBELIN.

Le club de CORBELIN est amendé de la somme de 30 € pour avoir fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.



N°54 : FONTAINE / VINAY – SENIORS VETERANS A 8 – COUPE – POULE UNIQUE – MATCH DU 03/11/2017. TOUR 1.

Dossier ouvert à la demande du bureau du District.

Considérant l'article 200 des règlements généraux de la FFF,

Considérant l'Art. 8 « Enquêtes et sanctions » des R.G. du D.I.F. : « Le bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toute enquête ou établir toute expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District ».

Après vérification auprès du fichier informatique de la LAURA, il s'avère que le joueur du club de VINAY:

DURAND Guillaume : non licencié,

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de VINAY.

Le club de VINAY amendé de la somme de 100€ pour avoir fait jouer 1 joueur non licencié à la date de la rencontre.

Le club de FONTAINE est qualifié pour le tour suivant.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°55 : ENT FOOT ETANG / BOURBRE – VETERANS A 8 - COUPE ISERE VETERANS – MATCH DU 03/11/2017.

Dossier ouvert à la demande du bureau du District.

Considérant l'article 200 des règlements généraux de la FFF,

Considérant l'Art. 8 « Enquêtes et sanctions » des R.G. du D.I.F. : « Le bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toute enquête ou établir toute expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District ».

Après vérification auprès du fichier informatique de la LAuRAFoot, il s'avère que les joueurs du club de BOURBRE :

POUILLE Antoine, licence enregistrée le **25/10** /2017, qualifié le X/X/2017,

PRIMARD Nicolas, licence enregistrée le **31/10** /2017, qualifié le 05/11/2017,

n'étaient pas qualifiés à la date de la rencontre.

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de BOURBRE,

ENT. FOOT ETANG qualifié pour le prochain tour.

Le club de BOURBRE est amendé de la somme de 2 x 30 € = 60€ pour avoir fait jouer deux joueurs non qualifiés à la date de la rencontre.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

TRESORERIE DE LAuRAFoot

En vertu de l'article 47 du règlement financier de la ligue, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au **30/10/2017**.

Les clubs ci-dessous sont pénalisés d'un deuxième retrait de 4 points dans leur classement concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau en vertu de l'article 47.3.

525338 U.S. VIZILLE

553080 OUVRIERS TURCS A MOIRANS

590490 C. MARTINEROIS de FUTSAL

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportif.

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD

06 31 65 96 77

SECRETAIRE

Gérard ROBIN



COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 14/11/2017

Présents : J. Issartel Th Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

Beaucoup de courriers arrivent envoyés à la commission sportive !

Les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

ATTENTION : Toute demande faite par un autre moyen que la boite officielle du club n'est plus prise en compte. !!!

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT** DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

IMPORTANT

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Sur classement U 16 Et U 17 : suite aux différentes assemblées générales de Ligue et fédérales, le district de l'Isère se met en conformité avec les décisions prises à savoir :
3 U 16 F et 3 U 17 F peuvent évoluer en championnat et coupe seniors avec sur classement (Médecin/Fédéral) document à télécharger sur le site de la ligue :
Documents puis licences puis demande de sur classements

COURRIERS : F C 2 A, FOUR, PAYS D'ALLEVARD, LA MOTTE SERVOLEX, LA U R A FOOT, RIVES, SUD ISERE,

IMPORTANT

Les clubs féminins sont priés de donner réponse aux propositions de changement de date ou d'horaires demandés sur footclubs

Commission Féminine Elargie

Suite à la demande d'adresse mail faite auprès des membres de la Commission Féminine Elargie (voir PV N°364)



Adresses reçues à ce jour : Gros Quentin, Valérie Giroud, Franck Fiorese, Stephany de Sede, Antoine Catania, Christophe Pion et Strappazon Laurie

CHAMPIONNAT Seniors à 11

D2 :

Journée 6 Rives / Sud Isère : rencontre reportée à une date ultérieure

Journée 9 Claix / La Motte Servolex : rencontre reportée à une date ultérieure

CHAMPIONNAT U 15 F

F C 2 A inscrit une équipe, elle intègre la poule B

Courrier de St Siméon de Bressieux :

Demande d'entente : demande transmise à la commission des règlements

Demande d'engagement d'une équipe U 15 F : demande prise en compte

COUPE MONIQUE BERT

Courrier d'absence arbitre de la rencontre RO/Claix-Bourbre : Transmis à la commission des arbitres

COUPE U 18 F

Suite à accord reçu des 2 clubs la rencontre St Pierre Allevard /Vallée du Giers se déroulera le samedi 18/11 à 11h15 stade st Pierre Allevard

COUPE U 18 F à 8

Suite à accord reçu des 2 clubs la rencontre LCA/ GF 38 se jouera le dimanche 19 novembre à 10h00 à Colombe

COUPE A 8 ET AMITIE SENIORS

Le 2^e tour de coupe à 8 et le 1^e tour de coupe amitié aura lieu le 10 décembre

2 Week-ends sont prévus pour les coupes Futsal : le 13 janvier à St ALBAN DE ROCHE

Le 20 janvier à VIRIEU

Les équipes intéressées sont priées de contacter la commission Futsal

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 14 Novembre 2017

Présents : A. Brault / L. Mazzoleni / F. Agaci / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B. Buosi,
C. Maugiron

Excusés : M. Hesni / J. Chambard

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U10 U10/U11 U 11

U11 : Poule Z ajouter TOUR ST CLAIR 3 à la place de EXEMPT 2

U 13

Coupe Départementale Futsal : Il est rappelé que les clubs intéressés par cette coupe qui se disputera le 13, 14 et 20, 21 Janvier peuvent s'inscrire jusqu'au 22 Décembre auprès de la commission Futsal (adresse mail futsal@isere.fff.fr)

D4 poule E : Forfait général de FARAMANS

Challenge Festival Isère : Forfait général de FARAMANS

Challenge Festival Isère : Merci au club de MANIVAL de bien avoir voulu changer l'horaire de son match contre GONCELIN (12h30)

Pour les clubs recevants : utilisation de la feuille de match imprimé sur footclubs et de la feuille de défi jonglage. Ces deux feuilles doivent être retournées au district sous 24 Heures agrafées l'une à l'autre pour éviter toute perte. **Rappel : le défi jonglage est obligatoire et doit être organisé avant la rencontre.**

Cette feuille de défi jonglage est à récupérer en la téléchargeant sur le site du district : Rubrique pratiques puis foot animation et enfin Documents utiles Foot Animation

Tout non-retour de la feuille de défi jonglage sera amendé de 25 euros pour le club recevant

Challenge Festival National Poule P : Suite à erreur de saisie du club de LCA lors de la 1° journée, ST GEOIRE EN VALDAINE remplace ASCOL, Merci de contacter les clubs adverses

Challenge festival national U13 :

Le 1° tour disputé le 21 Octobre nécessite plusieurs commentaires :

Il semble que quelques clubs n'aient pas pris connaissance des précisions apportées dans des différents PV, ce qui a généré des dysfonctionnements d'où le rappel pour le second tour de certaines directives

- 1- **Utilisation obligatoire uniquement pour le challenge Festival national** de la feuille spécifique bleue qui a été adressée à tous les clubs participants pour le suivi administratif du plateau
- 2- **L'épreuve défi jonglage doit se disputer obligatoirement par les 3 équipes présentes sur le plateau avant le début du 1° match**
- 3- Les 3 équipes doivent être présents sur le plateau ½ heure au minimum sur le stade du club recevant le plateau avant le début du 1° match
- 4- Les résultats doivent être aussi saisis sur footclubs pour 2 résultats par le club recevant le plateau en précisant que le club de l'équipe de la colonne B doit aussi saisir le 3° résultat



U 15 A 11

Courrier : MANIVAL / ECHIROLLES SURIEUX nécessaire fait.

Coupe Départementale Futsal : Il est rappelé que les clubs intéressés par cette coupe qui se disputera le 13,14 et 20, 21 Janvier peuvent s'inscrire jusqu'au 22 Décembre auprès de la commission Futsal (adresse mail futsal@isere.fff.fr)

REPROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD :

D 2 : Poule A : J 2 : EYBENS 2/ PONT DE CLAIX est reprogrammé au 16 décembre 2017

Poule B : J 6: SEYSSINET 2 / DEUX ROCHERS est reprogrammé au 16 décembre 2017

D3 : Poule B : J6 SEYSSINET 3 / NOTRE DAME DE MESSAGE est reprogrammé au 16 décembre 2017

Poule C : J2 GPT FURE ISERE 2 / CLAIX est reprogrammé au 16 décembre 2017

D 3 : Poule B : SAINT PAUL SE VARCES forfait général

Le tirage des coupes Pierre DUBOIS et repêchage sera consultable sur le site en fin de semaine

Responsable : DAN MARCHAL / tél : 0624792638

U 17

Coupe Départementale Futsal : Il est rappelé que les clubs intéressés par cette coupe qui se disputera le 13,14 et 20, 21 Janvier peuvent s'inscrire jusqu'au 22 Décembre auprès de la commission Futsal (adresse mail futsal@isere.fff.fr)

D2 Poule A : Vinay déclarant forfait lors de la journée du 11/11/17 Martinerois / Vinay

Crossey : Veuillez voir avec la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Reprogrammation des Matches :

D3 Poule D et E : la journée 11 du 16/12 est reportée au 20/01/18

D1 : Journée 5 du 21/10/17 Isle D'Abeau / Seyssinet 1 est reprogrammée au 20/01/18

D1 journée 6 du 04/11/17 Manival / Isle D'Abeau est reprogrammée au 10/02/18

D2 Poule A : journée 7 du 11/11/17 Seyssinet 2 / Jarrie Champ est reprogrammée au 20/01/18

D2 Poule B : Journée 1 du 23/09/17 Charvieu / Vézeronce est reprogrammée au 20/01/18

D3 Poule G : Journée 4 du 04/11/17 Mistral / Eybens est reprogrammée au 20/01/18

Le tirage de la coupe Isère et Repêchage sera consultable en fin de semaine sur le site et se jouera le 16/12/17

U 19

Courrier du club de Villeneuve : Il nous est impossible d'engager votre équipe U19, le championnat ayant débuté depuis sept journées

Le tirage de la coupe est consultable sur le site en fin de semaine et se jouera le 16/12/17

SENIORS

D5 poule B : Rives / Vourey du 19/11 : Demande de Rives pour avancer la rencontre au samedi 18/11 : pas d'accord de Vourey et demande trop tardive. A jouer le 19/11 à 14h30

Les Co- Présidents
L.Mazzoleni / F. Agaci

Le Secrétaire
J. Chambard



S TADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 24 novembre 2017 au dimanche 26 novembre 2017

STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 25 novembre 2017
Plateau U8/U9 GF38 à 13h30
Match seniors R1
GF38 2/SC CRUAS à 18h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

vendredi 24 novembre 2017
Match vétérans à 8
AJAT VILLENEUVE/OC EYBENS à 20h00
samedi 25 novembre 2017
Plateau U6/U7 AJAT VILLENEUVE 18 équipes à
10h30
Match U13 D3
AJAT VILLENEUVE 2/AS MARTINEROIS 3 à
13h30
Match U13 D2
AJAT VILLENEUVE/CLAIX à 13h30
Match U15 D3
AJAT VILLENEUVE/FC VERSOUD à 15h30
dimanche 26 novembre 2017
Match seniors D1
AJAT VILLENEUVE/AS ST ANDRE LE GAZ à 14h30

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 25 novembre 2017
Plateau U11 FC2A 2 à 10h30
Plateau U11 FC2A à 10h30
Match U13 D4
FC2A 2/AMC POISAT 2 à 13h30
Match U13 D2
FC2A/ES RACHAIS à 13h30
Match U15 D1
FC2A/MOS 3 RIVIERES à 15h30

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 25 novembre 2017

Plateau U8/U9 FC2A à 13h30

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

vendredi 24 novembre 2017
Match vétérans
FC2A 2/ES MANIVAL à 20h00
Match vétérans
ASIEG 1/CE SEMITAG à 20h00

STADE ARGOUGES – TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby/foot à 8)

samedi 25 novembre 2017
Match U13 D3
ASIEG/FC VERSOUD à 14h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 25 novembre 2017
Plateau U11 FC MISTRAL à 10h30
Match U13 D3
FC MISTRAL/FC BOURG D'OISANS à 12h30
Match U13 D4
FC MISTRAL 2/FC SEYSSINS 4 à 12h30
Match U15 D3
FC MISTRAL/FC ECHIROLLES 4 à 14h00
Match U17 D3
FC MISTRAL/CLAIX FOOT à 16h00
Match U19 D2
FC MISTRAL/FC PAYS D'ALLEVARD à 18h00
dimanche 26 novembre 2017
Match seniors D4
ASIEG 2/FC ST MARTIN D'URIAGE à 12h00
Match seniors D2
ASIEG/FC SUD ISERE à 14h30

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

dimanche 26 novembre 2017
Match seniors D6
AJAT VILLENEUVE 2/F.O.C FROGES à 12h30
Match seniors D6
USVO/ AS ST LATTIER à 14h30

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1
FOOTBALL (GAZON)**

dimanche 26 novembre 2017

Match U17 HL

GF38/LYON OLYMPIQUE RHONE 2 à 12h30

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2
FOOTBALL (SYNTHE)**

vendredi 24 novembre 2017

Match vétérans

GSE/TUNISIENS SMH à 20h00

samedi 25 novembre 2017

Match U15 D3

AS BAJATIERE/G.FURE ISERE 2 à 14h00

dimanche 26 novembre 2017

Match U17 PHR

GF38 2/ANNEMASSE GAILLARD à 12h30

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL
(GAZON)**

samedi 25 novembre 2017

Plateau U10 US ABBAYE à 14h00

Match U13 D3

US ABBAYE 2/FC CROLLES 2 à 15h30

Match U13 D2

US ABBAYE/US JARRIE CHAMP à 15h30

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL
(GAZON)**

dimanche 26 novembre 2017

Match U15 HL

GF38/FC DOMTAC à 12h30

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL
(SYNTH.)**

samedi 25 novembre 2017

Plateau U10 GF38 à 10h30

Plateau U10 GF38 2 à 10h3

Match U13 D4

GF38 4/FC VALLEE GRESSE 2 à 13h30

Match U13 D2

GF38 3/AS GRESIVAUDAN à 13h30

Match U13 D2

GF38 3/AS GRESIVAUDAN à 13h30

Match U13 D1

GF38/LCA FOOT 38 à 15h30

dimanche 26 novembre 2017

Match U19 HL

GF38/FC LYON FOOTBALL à 12h30

Match U18 Féminin Ligue

GF38 2/AS ST ETIENNE 2 à 14h30

**STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN
SYNTHETIQUE**

samedi 25 novembre 2017

Plateau U10/U11 USVO à 10h30

Match U13 D4

USVO 3/ECHIROLLES SURIEUX 2 à 13h30

Match U13 D3

USVO 2/ES MANIVAL 3 à 13h30

Match U13 D2

USVO/GF38 2 à 15h00

Match U15 D2

USVO/FC CROLLES 2 à 17h00

dimanche 26 novembre 2017

Match seniors D5

TURCS DE GRENOBLE/FC NOYAREY 2 à 12h30

Match seniors D5

GUINEENS ISERE/FC ST MARTIN D'URIAGE 2 à

14h30



COMMISSION TECHNIQUE

mardi 14 Novembre 2017

Informations sur la mise en œuvre d'une Section Sportive ou Classe à Horaire Aménagés (CHA) :

A travers son plan d'actions, le District de l'Isère de Football renforce son désir et sa volonté de développer le « Football en Milieu Scolaire » à travers notamment la mise en place dans les collèges et les lycées, garçons et filles, de Sections Sportives ou CHA.

Objectifs :

- Respecter l'équilibre de l'adolescent afin de lui permettre de concilier le mieux possible sa scolarité et sa pratique du Football.
- Augmenter le nombre de séances d'entraînement et améliorer le niveau de pratique d'ensemble et perfectionner les joueurs.

Attention ces structures n'ont pas vocation à être des « centres de formation ».

La Commission Technique du District accompagne les clubs souhaitant bâtir un projet en direction du « Football en milieu scolaire ». Pour cela, vous pouvez, dans un premier temps, consulter les différents critères de mise en place et de fonctionnement d'une Section Sportive, puis vous rapprocher du District.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Thomas BARTOLINI, Conseiller Technique Fédéral, au 06.17.76.62.01. ou David CAZANOVE, Educateur Sportif District, au 06.28.42.39.51.

Le cahier des charges et les critères de mise en place sont consultables sur le site rubrique technique infos utiles.



ORGANISATION DETECTION U14 (nés en 2004)

Date : Samedi 18 novembre 2017

prochaine date
(2è Tour) : MERCREDI 7 FEVRIER 2018

	Secteur	RDV / heure 1er match /	Club organisateur / lieu	Club	RESPONSABLE
1	PONTCHARRA	RDV 13H15 1er match 14H fin 16H45	F.C. CROLLES BERNIN Stade de la Dent à CROLLES	FC CROLLES B. MANIVAL E.S. AS GRESIVAUDAN	Thibaut GONTHIER thi-beau@hotmail.fr 06.72.01.14.50
2	PONTCHARRA	RDV 9H15 1er match 10H fin 12H	US GIERES Stade P. Bourgeat à GIERES	US GIERES ES RACHAIS ST MARTIN D'URIAGE FC	Ramzi HRAOUBIA ramzi.haroubia@laposte.net 07.82.45.88.98
3	GRENOBLE FONTAINE	RDV 9H15 1er match 10H fin 12H45	US SASSENAGE Complexe sportif Paul Vieux-Melchior à SASSENAGE	2 ROCHERS US SASSENAGE VOREPPE FC2A	Houcine LAOUAR houcine_laouar@yahoo.fr 06.11.73.77.03
4	GRENOBLE FONTAINE	RDV 9H15 1er match 10H fin 12H00	ECHIROLLES stade P. Picasso à ECHIROLLES	ECHIROLLES EYBENS SEYSSINET MARTINEROIS	Sébastien NAVAS sebnavas@gmail.com 06.73.12.54.61
5	LA MURE	RDV 13H30 1er match 14H30 fin 17H30	US JARRIE CHAMP Complexe sportif Rene Perrouault à CHAMP SUR DRAC	USVO SEYSSINS SUD ISERE FC VALLEE GRESSE	Eric MONTEIRO ermonteiro@wanadoo.fr 06.22.76.39.83
6	ST MARCELLIN / VOIRON	RDV 13H15 1er match 14H fin 16H45	Groupement SUD DAUPHINE Stade La Saulaie à St MARCELLIN	PONT DE CLAIX LA MURETTE CROSSEY AS Grpt SUD DAUPHINE	Thibaut GAUTHERON gautheron.thibaut@hotmail.fr 07.86.83.63.33
7	BASSE ISERE	RDV 9H15 1er match 10H fin 12H	FC CREYS MORESTEL Stade du Bracon à CREYS- MEPIEU	CREYS MORESTEL VALLEE DU GUIERS VEZERONCE	Stéphane FAVERO favero.stephane@wanadoo. fr 06.14.44.25.63

L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 365 JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

8	BASSE ISERE	RDV 13H15 1er match 14H fin 16H45	FC TOUR ST CLAIR Stade Gérifondière à ST JEAN DE SOUDAIN	LA TOUR ST CLAIR NIVOLAS BOURBRE ASF BOURGOIN	Maxime CLAIN maxime.clain@gmail.com 06.19.79.03.57 Frédéric LAZZAROTTO fredericlazzarotto@gmail. com 06.74.90.81.18
9	BASSE ISERE	RDV 12H30 1er match 13H fin 15H	ISLE D'ABEAU FC Stade De Collonge Route St Marcel Bel Accueil à L'ISLE D'ABEAU	ARTAS CHARANTONAY ISLE D'ABEAU VILLEFONTAINE O. AS DOMARIN	Alexandre HAUW hauwalexandre@gmail.com 06.83.75.76.99
	BIEVRE VALLOIRE	RDV 13H15 1er match 14H fin 16H45	FORMAFOOT BIEVRE V. Stade Municipal à ST BARTHELEMY	FORMA-FOOT COTE ST ANDRE ESTRABLIN	Mehdi BENLAHRACHE mehdi.benlahrache@ hotmail.fr 06.69.36.04.81
	BIEVRE VALLOIRE	RDV 13H15 1er match 14H fin 16H45	U.S. REVENTIN Stade Jean- Louis Rivoire à REVENTIN- VAUGRIS	MOS 3 RIVIERES BEAUREPAIRE Gr. ISERE RHODANIENNE	Florent VEYRIER veyranne@hotmail.fr 06.98.06.51.35

PLAN DE PERFORMANCE FEDERALE (P.P.F.)

Catégorie U14 (joueurs nés en 2004)

A l'attention de l'ensemble des responsables des catégories U15 !

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

38 EQUIPES INVITEES sur 11 sites pour cette saison !!! Saison 2016-17 = 34 équipes sur 9 sites.

X12 Clubs D1: **ECHIROLLES FC (2), SEYSSINET AC, GIERES US, FC2A, RACHAIS E.S., ISLE D'ABEAU F.C., MURETTE US (2), CROLLES FC, MOS3R, SEYSSINS FC, SUD ISERE FC, DOMARIN AS**



X26 Clubs D2 : **CLAIX F., VALLEE GRESSE FC, SASSENAGE US, GRESIVAUDAN AS, EYBENS OC (2), MARTINEROIS AS, MANIVAL E.S. (2), ST MARTIN D'URIAGE FC, CROSSEY AS, COTE ST ANDRE FC (2), E.C.B.F., 2 ROCHERS FC, FORMAFOOT BIEVRE VA, G. SUD DAUPHINE (2), VOREPPE, NIVOLAS V. CS, TOUR ST CLAIR FC, VILLEFONTAINE O., BOURBRE ASF, BEAUREPAIRE, VALLEE DU GUIERS, BOURGOIN FC (3), CREYS-MORESTEL US, ARTAS CHARANTONAY, GR ISERE RHODANIEENNE, VEZERONCE HUERT**

Inscription P.P.F. U14 : cette action fédérale est **OBLIGATOIRE** pour l'ensemble des clubs de niveau D1 et D2 dans un 1^{er} temps, ayant des joueurs nés en 2004 (catégorie U14).

Comme chaque année, un samedi est réservé pour ce tour de détection.

L'entrée se fait de la manière suivante : chaque club concerné présente 1 équipe = 11 joueurs minim. (14 max.) nés en 2004 (1^{ère} année U15). Dans le cas où le club manque d'effectif, compléter par des :

-Joueuses U14F, U15F et U16F (nées en 2002, 2003 et 2004)

-Joueurs U15 (nés en 2003)

Les clubs ayant une ou plusieurs équipes évoluant dans les championnats Ligue, et d'autres équipes jouant au niveau District sont concernées par cette action.

Le **RDV** est programmé à **13H15** pour la plupart des équipes invitées, **sauf sur certains sites à bien vérifier !** Les responsables des sites feront le nécessaire pour prévenir les équipes s'il y a des changements de lieux et d'horaires. Ces informations sont inscrites sur le tableau : Organisation détection U14 (nés en 2004).

En fonction des sites : organisation des rencontres sous la forme de plateaux à 3 ou 4 équipes, chaque équipe joue au moins 2 matches. La pratique se fait à 11 sur terrain Foot à 11.

Plateaux à 3 : Durée Match = 1 * 40min. (10 min. de repos entre les matches) ou

Plateaux à 4 : Durée Match = 1 * 20min. (5 min. de repos)

Début du 1^{er} match = 14H et Fin du plateau = 16H45.

ECHAUFFEMENT dirigé : Exercice de travail technique et perceptif ou Jeu de maîtrise collective du ballon

EVALUATION TECHNIQUE : Tests conduite de balle et/ou jonglerie (statique/en mouvement)

En cas de difficulté vous pouvez contacter directement les responsables de sites (coordonnées inscrites dans le tableau récapitulatif de la répartition des équipes).

STAGES DE FORMATIONS

**Nous vous informons que les formations
CFF2 (décembre) CFF1 (février) sont complètes**

MODULE U7 DU 18 NOVEMBRE 2017

SESSION COMPLETE

Liste des inscrits :

STAGIAIRES	CLUB
CARRET Laurent	VALLEE DU GUIERS F.C.

L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 365 JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

CHENEVAL Ludovic	U. S. CREYS-MORESTEL
DURAND Mael	U. S. CREYS-MORESTEL
GUINET JEAN-MICHEL	U.S. CORBELIN
JOB Laurent	VALLEE DU GUIERS F.C.
KOCH Michel	MOIRANS FOOTBALL-CLUB
MARY Joan	U. S. CREYS-MORESTEL
MENDEZ THOMAS	MOS 3R
MILLON DYLAN	MOS 3R
NEMOS Jean Charles	VALLEE DU GUIERS F.C.
NEVEU Anthony	MOIRANS FOOTBALL-CLUB
PECOUD Roman	MOIRANS FOOTBALL-CLUB
POMEL JOHAN	U.S. CORBELIN
PTASIK Vincent	VALLEE DU GUIERS F.C.
ROUSSEAU Michael	A. S. DU GRESIVAUDAN
TRIPPIER Clément	VALLEE DU GUIERS F.C.

FORMATION CFF4 DES 27 ET 28 NOV 2017

A Sassenage

Liste des inscrits au 14/11/2017 :

Nom prénom	club d'inscription
BARREL Maxime	ISLE D'ABEAU F.C.
BELBEY Sofian	GRENOBLE FOOT 38
BISERTA Romain	MOIRANS FOOTBALL-CLUB
BOUZAKRI Omar	F.C. D'ECHIROLLES
CHAFFARD Clement	F.C. DE LA VALLEE DE L'HEN 38
CONDE Guillaume	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
DORNON Thomas	CANDIDAT
GUERRERO Julien	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
HURTIER Benoit	MOS3R FOOTBALL CLUB
LASSALLE Yoann	O. NORD DAUPHINE
LOPES Kevin	GRENOBLE FOOT 38
MELMOUX David	F.C. D'ECHIROLLES
MESPLES Thierry	U.S. SASSENAGEOISE F.
MIDJO PETGANG Guy	U.S. SAINT GEOIRE EN VALDAINE
ONTAVILLA Alexis	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
RAVIX Arnaud	VALLEE DE LA GRESSE
REGOLA Steve	U. S. CREYS-MORESTEL
ROTHIER Jeremy	A. S. DU GRESIVAUDAN



SAVARIN Dorian	C.S. OZON ST SYMPHORIEN
TRIVINO Flavien	C.S. OZON ST SYMPHORIEN

CERTIFICATION CFF1 DU 17 OCTOBRE DECALEE AU 5 DECEMBRE 2017

Suite au nombre trop important d'absents à la certification du 17 octobre, celle – ci a été annulée.

Les 10 Educateurs ci-dessous présents le 17 à Manival sont convoqués pour passer leur certification le 5 décembre à Echirolles :

ACHOURI Fares	USVO
ANTOINE Mathieu	SEYSSINET
AZIZI Mohamed	USVO
BERBER Ferdi	ISLE D'ABEAU F.C.
BUISSON Emanuel	FORMAFOOT
EYMARD Isabelle	AS GRESIVAUDAN
FERNANDEZ Jeremy	BOURGOIN
HARBOUCHE Farid	MISTRAL
PALOMINO SEGURA Pedro	SEYSSINET
SENSRI Ismail	USVO

MODULE FUTSAL DECOUVERTE 15 DECEMBRE

Il reste encore des places pour ce stage de formation, pensez à vous inscrire